

## Procès-verbal du conseil d'école

**ECOLE :** Auguste RENOIR , MARRAKECH

**Date de la réunion :** 16.03.2021

**Excusés :** Monsieur Philippe CASENAVE, Consul Général de France à Marrakech  
Monsieur Bruno ELDIN, Conseiller Culturel Adjoint  
Monsieur Georges ALZINA, I.E.N de la zone Maroc en résidence au Maroc

**Présents :** Monsieur Serge FAURE, Proviseur du lycée Victor Hugo  
Monsieur Philippe BRUNEL, Directeur des Affaires Financières

Membres de l'équipe enseignante Ecole Renoir :

**Professeurs de langue arabe :** Messieurs EL MOUADDIB Mourad, HADANA Hicham et AIT BASSOU Mustapha

**Professeurs des écoles :** Mesdames HIOUNET Edith, TASCHET Anna, BENKARIM Eva, BOUABDELLI Léna, REVOLE Stéphanie, ALLAOUA Houria, MOUNIR Clémence, SORBIER Valérie, COULOUBALY Nathalie et CAMBRAY Lydie

Membres de l'Administration : Madame Amélie LIBRE, Directrice de l'école Auguste Renoir  
Madame Dominique ARNAUD, Secrétaire

Représentants de Parents d'élèves :

**UCPE :** Mesdames El AchirSfiya, Lahsaini Zineb, Izougarhane Hakima, Khettouch Nadia, Zakoun Houda, et Farkhoubid Hanane

**Union Marrakech :** Mesdames Cartier Isabelle, Seffar Naoual  
Messieurs Rachdi El Yacoubi Yasser, Fadili Kamal et Maaouni Youssef

**APEMA :** Mesdames Daraï Anouk, Rahmouni Juliette et Aitlcaïd Afaf

**Convergence et progrès :** Madame Kaïm Malika

La présidente du conseil d'école souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'école réunis en visioconférence compte tenu des conditions sanitaires et remercie madame Arnaud d'assurer le secrétariat de ce conseil qui a lieu un jour pour jour après le début de la crise sanitaire.

Rappel de l'ordre du jour :

- 1) Approbation du compte rendu du conseil d'école du 05 novembre 2020
- 2) Organisation et actions pédagogiques
- 3) Coopérative, ACSM
- 4) Travaux
- 5) Préparation de la rentrée : mouvement des personnels, structure pédagogique
- 6) Questions diverses

### **1- Approbation du compte rendu du 05 novembre 2020**

Le compte rendu du 1er conseil d'école de l'année 2020-2021 a été envoyé aux membres du conseil d'école. Le compte rendu du 05 novembre 2020 est adopté à l'unanimité par les membres présents.

## **2- Organisation et actions pédagogiques**

Après six mois de fonctionnement sur quatre demi-journées, l'établissement propose désormais une demi-journée supplémentaire en alternance le mercredi matin. Cette nouvelle organisation répond à une demande des familles et de l'institution d'augmenter le temps de présence des élèves à l'école. Elle permet aux enseignants d'aborder des domaines moins travaillés depuis le début de l'année faute de temps. Les premiers retours des familles laissent à penser qu'elles sont satisfaites, on constate peu d'absentéisme lors de ces demi-journées supplémentaires.

### **Enseignement à Distance (EAD) :**

Beaucoup d'élèves ayant commencé l'année scolaire en distanciel, ont repris le chemin de l'école. A ce stade de l'année, il n'y a plus d'élèves en enseignement à distance en maternelle et il en reste 14 en élémentaire (4 CP, 2 CE1, 4 CE2, 1 CM1 et 3 CM2). Ces élèves sont gérés par deux enseignantes : Mme Heyd (CP, CE1, CM1, CM2) et Mme Marc (CE2).

En cas d'absence d'élèves pour mise en quatorzaine ou septaine, la continuité en EAD est désormais compliquée compte tenu de l'avancement des différents groupes. Dans ce cas, les enseignants envoient par mail le travail effectué en classe aux élèves concernés.

### **Mission de l'équipe de l'inspection de la zone Maroc à Marrakech :**

Les 08 et 09 mars derniers, Monsieur George ALZINA, Inspecteur de la zone Maroc, accompagné de ses deux Conseillers pédagogiques, a effectué une mission de deux jours dans notre établissement, dans le cadre de l'extension d'homologation pour les classes de PS. A cette occasion, monsieur l'Inspecteur a pu découvrir notre établissement, rencontrer les enseignants et quelques parents de PS. Des visites de classes ont été effectuées et des animations pédagogiques ont été proposées pour chaque cycle. Suite à cette mission, des préconisations vont être formulées. L'équipe pédagogique s'en saisira afin d'améliorer ses pratiques. Notons, d'ores et déjà, qu'un retour très positif a été fait par monsieur l'inspecteur.

### **Evaluations et remise des livrets de compétences :**

Pour les élèves du cycle 2, les évaluations et la remise des livrets de compétences ont été différées à fin janvier du fait de la fermeture fin novembre des classes de ce cycle pour raisons sanitaires. Il nous semble donc peu pertinent de rendre un livret de compétences du 2<sup>ème</sup> trimestre pour le cycle 2. Celui-ci ne reflèterait le travail que d'un mois et demi.

Il a donc été décidé de semestrialiser la remise des évaluations du cycle 2. Le second livret de compétences des classes de CP, CE1 et CE2, sera donc remis aux familles, comme pour les classes de maternelle, en juin. Les enseignants rencontreront cependant les familles des élèves qui ont des difficultés afin de faire un point avec elles, en milieu d'année, sur l'évolution de leur enfant.

Le cycle 3, quant à lui, conservera les trois remises de livrets de compétences. Les livrets du second trimestre seront envoyés par mail aux familles avant les vacances de printemps. Les enseignantes du cycle 3 rencontreront, elles aussi, les familles des élèves qui rencontrent des difficultés.

Le troisième livret sera remis en juin.

Les élèves de CM2 sont actuellement en cours d'évaluation de leurs compétences en langue arabe. Il s'agit d'évaluations proposées par le CEA, à destination de tous les élèves de CM2 de la zone Maroc. Elles permettront une meilleure photographie de la maîtrise des compétences en langue arabe des élèves de la zone à l'issue de la scolarité du primaire.

### **Difficulté scolaire et prise en charge des enfants à besoins particuliers :**

Huit élèves bénéficient d'un Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS), sept d'entre eux sont accompagnés par une ASESH (Accompagnant à la Scolarité des élèves en situation de Handicap).

Dix élèves disposent d'un Projet d'Accueil Personnalisé (PAP), outil pluriannuel à visée pédagogique, qui liste les aménagements mis en place en classe pour pallier aux difficultés rencontrées par ces élèves.

Depuis le début de l'année, 42 réunions d'Équipe Éducative, dont 7 réunions d'Équipe de Suivi de la Scolarité, dédiées aux élèves qui disposent d'un PPS, ont été réalisées avec le concours de Mme Nathalie COULOUBALY, Enseignante Référente Handicap (ERH) de l'établissement.

### **Actions pédagogiques :**

Madame Libre remercie l'ensemble de l'équipe pédagogique qui s'investit dans les différents projets.

- 10' de lecture ou « Silence on lit » : de nombreuses classes du 1<sup>er</sup> degré ont investi le dispositif mis en place à l'échelle de la cité scolaire. Les élèves et leurs enseignants bénéficient ainsi de 10 minutes de lecture plaisir à 14h. L'objectif est de donner goût à la lecture. Les supports sont choisis par les élèves, des ressources peuvent leur être prêtées.

- Un projet artistique avec des artistes est actuellement en réflexion également. Il regrouperait 22 classes. C'est un projet de grande ampleur que nous espérons pouvoir montrer aux parents d'élèves.
- Un travail a déjà été fait par les CM1 et les CM2 avec l'artiste Agnès Yahyaoui lors de la semaine des lycées français du monde.
- CM2 : intervention sur l'éducation aux médias du communicant de l'établissement en CM2 et 1 classe de CE2. Merci à Jérémy BEAUBET, grâce à qui cela est possible.
- Dans le cadre de la liaison CM2-6<sup>ème</sup>, des ateliers d'anglais et de sciences sont proposés hors temps scolaire aux élèves de CM2. Ils sont encadrés par des enseignants du 2<sup>d</sup> degré. Les familles conservent les heures de présence du 1<sup>er</sup> degré (13h30-16h30) mais les élèves, une fois dans la cité scolaire, sont pris en charge par le collège (temps d'enseignement et récréation). Chaque élève de CM2 se voit ainsi offrir quatre demi-journées supplémentaires qui vont lui permettre de découvrir le fonctionnement et la vie du collège. Les contenus d'enseignement ont été travaillés avec les enseignants du CM2 et sont bien entendu adaptés aux élèves du CM2, deuxième année du cycle 3. Chaque enseignante de CM2 a présenté ces ateliers en classe. Les familles ont été informées par mail des périodes consacrées à chaque classe. Parallèlement à cela, des réunions d'information sur la classe de 6<sup>ème</sup> et plus particulièrement les parcours de langue, à destination des familles de CM2, sont actuellement organisées. Malheureusement, ces réunions ne sont pas passées suivies par les familles.
- Au cycle 3, un autre partenariat est actuellement proposé aux élèves de CM1 qui bénéficient d'une initiation à l'escalade par une enseignante du 2<sup>d</sup> degré. Cette activité, proposée sur le temps scolaire se déroule en présence de l'enseignante de la classe et concerne actuellement et pour 4 semaines, les classes de CM1 A et CM1 E. Le souhait est fait pour que ce projet se prolonge pour les autres classes de CM1.

Ces actions pédagogiques sont permises grâce à l'accueil des élèves par demi-groupes.

Les classes de CM1 et CM2 réfléchissent, par ailleurs, à la mise en place d'une sortie scolaire qui s'effectuerait, bien sûr, dans le respect des conditions sanitaires.

Nous invitons les familles à suivre l'établissement sur les réseaux sociaux pour voir les photos et reportages des différents projets et actions pédagogiques qui se déroulent au sein de la cité scolaire : EMC et Arts visuels des CM, « Voyage autour du monde » des CE1, projet d'écriture plurilingue des CE2 et le projet des CP, etc.

### **3- Coopérative scolaire, ACSM**

L'ACSM section Marrakech est affilié à l'ACSM Maroc : Association des coopératives scolaires du Maroc.

Le solde du compte en banque de la coopérative est actuellement de 66 803,11 Dhs.

Cette année, les sommes allouées aux classes pour l'achat des cadeaux de Noël ont été doublées du fait du fonctionnement en demi-groupes (400 Dhs/ par classe au lieu de 200 Dhs).

Comme chaque année, la coopérative finance les petites dépenses liées aux projets de classe et gère le renouvellement des livres perdus ou abîmés en BCD (rachat de livres équivalents)

### **4- Travaux**

M. le Proviseur prend la parole pour faire un état des lieux sur les différents chantiers en cours.

Il explique le retard par rapport au calendrier prévu.

- Livraison de la médiathèque jeunesse partagée : février-mars 2021
- Livraison du bâtiment Renoir sud : juin-juillet 2021
- Livraison du bâtiment administratif : octobre 2021, bâtiment qui accueillera le pôle administratif plus une salle de spectacle de 200 places.

Le planning est en cours de révision avec l'Institut français et l'antenne immobilière.

## 5- Préparation de la rentrée 2021 : mouvement des personnels, structure pédagogique

### Inscriptions 2021 :

Les demandes d'admissions se feront obligatoirement en ligne sur **internet**

- du 04 **mars** au 06 **avril** 2021 pour les entrées sur parcours scolaire (du CE1 à la terminale), sur test (MS, GS et CP) et les PS
- du 04 **mars** au 06 **mai** pour les autres demandes
- à l'adresse suivante : <http://www.efmaroc.org>, rubrique « Admissions »

Le dépôt des dossiers s'effectue par téléversement des pièces sur la plateforme d'inscription. Echéances pour la transmission des dossiers :

- au plus tard le 07 avril pour les admissions sur examen du parcours scolaire
- au plus tard le 07 mai pour les autres demandes

La date de passation du test d'entrée MS, GS, CP (sous réserve de la situation sanitaire) est prévue le **vendredi 07 mai**.

Il n'y aura pas de test en PS, l'idée est de personnaliser l'inscription et de travailler sur les motivations des familles.

Les critères d'admission des élèves sont clairement indiqués dans la notice d'admission 21-22 disponible sur le site du SCAC.

Pour rappel, l'inscription d'un nouvel élève n'est définitive qu'au moment de son accueil dans l'école après contrôle effectif de son dossier, notamment de la vérification des pièces originales et du paiement des frais d'inscription.

Résultat des commissions **d'affectations** :

- transferts : le jeudi 10 juin, matin
- nouvelles admissions : le jeudi 10 juin, 14h00.

### Structure pédagogique :

Depuis la rentrée de septembre, nous accueillons des élèves en PS. Une classe de PS-MS supplémentaire devrait voir le jour à la rentrée 2021.

Structure pédagogique prévue à la rentrée 2021 :

- 7 classes de maternelle (4 PS-MS et 3 GS)
- 25 classes d'élémentaire (5 classes par niveau du CP au CM2)

### Mouvement des personnels :

Cette année, suite aux départs annoncés, le premier degré réalise une campagne de recrutement conséquente.

En effet, quatre professeurs des écoles résidents quitteront l'établissement. L'un d'entre eux partira à la retraite, il s'agit de Mme Houria ALLAOUA, que nous remercions pour cette belle carrière.

L'établissement conserve trois de ces quatre supports de résidents. Ces derniers ont tous été pourvus lors du mouvement des résidents.

Deux professeurs des écoles en contrat local ont annoncé leur départ.

Le recrutement est en cours, à ce jour plus de 60 candidatures ont été reçues dont 25 titulaires.

Par ailleurs, comme depuis deux ans, nous sommes toujours en déficit d'EMAD puisque seulement sept postes sur huit sont pourvus. Nous avons sollicité le CEA pour que ce huitième EMAD soit recruté ainsi que deux EMAD supplémentaires afin de répondre au besoin de l'établissement (développement et mise en place de groupes de compétences)

## 6- Questions des représentants de parents d'élèves

Avant d'aborder les questions, madame LIBRE félicite les parents d'élèves sur le respect des délais pour lui transmettre leurs questions. Elle rappelle qu'une question traite d'un objet précis exprimé sous la forme interrogative. Une phrase déclarative n'est pas une question. Le conseil d'école n'est pas une instance qui a vocation à disserter sur un sujet.

### **Questions communes aux représentants de parents d'élèves :**

#### **1. Mesures Covid et vaccination du personnel :**

Concernant les mesures sanitaires, madame la Directrice précise que nous ne sommes pas décideurs, nous appliquons les mesures prises par le gouvernement marocain et nous remercions les autorités locales.

#### **2. Est-il possible de demander aux enseignants de veiller à ne pas trop charger le cartable des enfants ? Certains enseignants font attention mais malheureusement pas tous.**

##### **Éternel cartable trop lourd. Suggérez-vous une solution ?**

L'équipe pédagogique comprend les inquiétudes des familles. Un rappel va être effectué auprès des élèves. Elle invite également les familles à vérifier le cartable des enfants afin que ces derniers aient le matériel nécessaire et uniquement le matériel nécessaire. Veiller à ne pas prendre les affaires d'arabe le jour où il n'y a pas d'arabe.

#### **3. Etant donné la conjoncture actuelle, les élèves scolarisés dans des écoles françaises au Maroc n'ont un enseignement qu'à mi-temps contrairement à ceux scolarisés en France, qu'elles en sont les conséquences sur le programme à valider à la fin de l'année scolaire ? Le niveau des élèves scolarisés au Maroc sera-t-il le même que celui des enfants scolarisés en France ? N'est-il pas possible de proposer des padlets ou autres supports afin de permettre aux enfants d'avancer sur les sujets ou matières qui ne pourront être vues en classe ?**

##### **Le nombre d'élèves en difficulté a-t-il diminué ou augmenté par rapport au 1er trimestre ?**

Les enfants qui viennent de France ne sont pas particulièrement plus en avance. Ils évoluent dans des groupes plus importants. L'équipe pédagogique se veut rassurante quant au travail effectué en classe. La scolarité en demi-groupe permet une meilleure perception des difficultés et un meilleur accompagnement des élèves en classe sur le temps de présence. Ce fonctionnement implique une part de travail qui doit être effectué à la maison. Si la plupart des familles investissent ce travail en autonomie et accompagnent leurs enfants vers la bonne maîtrise des contenus d'enseignement, on constate que certaines familles commencent à fatiguer et à baisser l'attention fournie au travail en autonomie à la maison. Cela se ressent en classe. Le ministère travaille actuellement sur une adaptation des programmes par rapport à la crise covid.

Le nombre d'élèves en difficulté n'a pas augmenté par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre. Les proportions sont identiques, voire moindres à celles des années précédentes à la même période. Le demi-groupe permet, en effet, un suivi et une attention particulière aux élèves en difficultés en classe au moment où les apprentissages sont abordés par l'enseignant.

#### **4. Les niveaux d'arabe du primaire sont-ils compatibles avec l'attente des professeurs d'arabe une fois au collège ? Certains parents se sentent dans l'obligation de payer des cours particuliers. Un bilan est-il prévu pour les arabophones ?**

Le dispositif mis en place par le SCAC et le CEA introduisant l'EMILE en langue arabe a été bousculé par la crise sanitaire et a pris du retard. Des évaluations des compétences maîtrisées en langue arabe sont actuellement en cours (*Corps CE*). L'organisation du temps scolaire et les ressources humaines n'ont pas permis jusqu'à présent de différencier les apprentissages arabophones et non-arabophones au cycle 3.

Concernant la demande sur les voyelles en langue arabe, nous ne pouvons pas modifier à notre niveau ou donner notre avis sur le programme d'arabe, mais nous ne manquerons pas de faire remonter la question.

### **Questions UCPE :**

#### **1. Quel est le bilan général sur la continuité pédagogique et quelles perspectives pour finir l'année scolaire ?**

Corps du CE

#### **2. Comment se fait le suivi pédagogique des enfants absents qui ont été testés positifs ou cas -contact ?**

Corps du CE

#### **3. Comment se passe l'intégration des enfants qui passent du distanciel au présentiel ?**

Aucun retour négatif et aucun retour en distanciel après avoir repris le chemin de l'école.

#### **4. Quelles sont les mesures prises pour prendre en charge les élèves en difficulté ou à besoins éducatifs particuliers ?**

Corps du CE

#### **5. Serait-il possible de prévoir un accompagnement psychologique des élèves pour éviter l'impact du Covid-19 ?**

Les enseignants traitent du sujet avec leurs élèves lorsque celui-ci émerge. Ils rappellent les règles ou dédramatisent si le besoin s'en fait sentir. Si un accompagnement psychologique personnalisé doit être mis en place, il est du ressort de la famille de s'en charger.

#### **6. Comment sera la gestion de l'horaire d'été en particulier pour l'organisation pédagogique ?**

PV du CE de mars 2020 : « M. Faure indique que compte tenu du fait que toutes les classes du 1<sup>er</sup> degré sont désormais climatisées ou rafraîchies et qu'il est impossible de prévoir avec certitude les périodes de fortes chaleurs, l'établissement conservera ses horaires de fonctionnement habituels jusqu'au dernier jour de classe. L'établissement se réserve toutefois la possibilité de mettre en place des horaires adaptés en cas de forte chaleur ».

Madame EL ACHIR note que nous n'avons pas encore de recul sur les installations de maternelle. Ce à quoi madame Libre répond que nous nous réservons le droit de changer selon la conjoncture.

#### **7. Coordination CM2/6<sup>ème</sup> : quel format sera retenu cette année et quelle projection ?**

Corps CE

#### **8. Quelle projection pour préparer les élèves pour une rentrée scolaire 2021-2022 normale ?**

La répartition des apprentissages sera étudiée par l'équipe pédagogique. En pratique, le retour en présentiel le mercredi matin est un 1<sup>er</sup> pas vers une scolarité sur 5 jours, comme cela est le cas en temps normal.

#### **9. Suite à la vaccination du personnel de l'école Renoir, est ce que le port du masque par les élèves (surtout les plus petits) sera toujours obligatoire ou facultatif et en particulier avec l'arrivée des fortes chaleurs ?**

Le port du masque est indépendant de la vaccination du personnel. Il s'agit d'une mesure sanitaire qui relève des autorités marocaines.

#### **10. Etat d'avancement du projet immobilier ?**

Corps CE

#### **Questions Union Marrakech :**

##### **1. École française, école de laïcité et de tolérance : Projet sur les trois religions du Livre.**

**(En réponse aux derniers accords entre le Royaume du Maroc et l'Etat d'Israël de reprendre les relations)**

Cela ne relève pas du conseil d'école, nous dispensons les programmes de l'école française.

##### **2. On s'enfonce dans la crise covid, quid des remises aux parents dans le besoin ?**

Il n'a pas de remise possible réglementairement sur le montant des frais de scolarité, aucune commission de remise gracieuse ne sera reconduite.

Une 1<sup>ère</sup> commission d'attribution des fonds de la caisse de solidarité est prévue le 15 avril (détails sur le site de l'établissement). Attention cependant il s'agit d'une aide ponctuelle, partielle et soumise à conditions.

##### **3. Point sur les impayés.**

Ce domaine ne relève pas du conseil d'école mais du conseil d'établissement au cours duquel monsieur FAURE a fait un point précis. Pour rappel, les aides se sont élevées à 50 millions d'euros et certaines familles ont obtenu des remises gracieuses.

En novembre 2019, une caisse de solidarité a été mise en place, son montant s'est élevé à 162000 Dhs.

##### **4. Investissements prévus pour le matériel pédagogique, les jeux dans les cours de récréation ?**

CF procès-verbal du conseil d'école du 05.11.21

**5. Combien d'élèves souffrent de troubles liés à la lecture ou à l'écriture ?**

Le nombre d'élèves en difficulté n'a pas augmenté par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre. Les proportions sont identiques, voire moindres à celles des années précédentes à la même période. Le demi-groupe permet, en effet, un suivi et une attention particulière aux élèves en difficultés en classe au moment où les apprentissages sont abordés par l'enseignant.

**6. Les enfants sont très nombreux à être adressés à l'orthophoniste. Peut-on intégrer dans l'établissement puisque l'exception devient la règle. (Une classe particulièrement à recours à l'orthophoniste pour déléguer l'apprentissage de la lecture).**

L'accompagnement orthophonique d'un enfant est préconisé par un professionnel à la suite d'un bilan réalisé par ce dernier. Le nombre d'enfants accompagnés peut paraître important mais il est lié à l'effectif de l'établissement. Il est à noter qu'à Marrakech nous avons peu de spécialistes paramédicaux en dehors des orthophonistes.

**7. Beaucoup d'élèves sont adressés au psychologue Najet Hamdawa. L'école a-t-elle établi une liste de spécialistes reconnus ou impose-t-on la psychologue aux parents ?**

Lorsque les familles se manifestent pour obtenir des coordonnées de professionnels à l'extérieur de l'établissement, le secrétariat leur transmet une liste de plusieurs professionnels sur Marrakech et Casablanca. Le choix est du ressort de la famille. Nous n'avons pas une liste exhaustive, nous proposons des noms mais nous n'imposons rien.

**8. Quid des tests d'admission sans tests ? Avez-vous arrêté des critères de choix et un système qui garantit l'équité et la transparence ?**

Corps CE mais il est évident qu'un système garantissant l'équité est mis en place.

**9. Les fratries sont elles encore vraiment prioritaires ? Le choix de l'enseignement français est un projet de famille. (Nous avons relevé plusieurs cas d'élèves, pourtant brillants).**

Corps CE

**10. Carte du Maroc et Sahara Marocain. Peut on afficher une carte du Royaume du Maroc à l'école ?**

Les cartes nécessaires aux apprentissages scolaires sont utilisées en classe dans le respect des programmes français.

**11. Le Ramadan est prévu pour la deuxième semaine du mois d'avril. Avez-vous prévu des changements d'horaires ?**

Non

**12. Votre retour par rapport aux conseils de classes des 6èmes ?**

*Ne relève pas du conseil d'école*

**13. L'admission à la petite section. Les dossiers prioritaires concernent la fratrie ou d'autres critères ?**

En se référant à la notice d'admission, il est spécifié que sont prioritaires pour la petite section : les enfants du personnel, les français et les fratries.

**14. Quelles sont les actions entreprises afin de remédier à l'harcèlement ? Avez-vous reçu des plaintes dans ce sens cette année ?**

Les mésententes entre élèves peuvent exister mais aucune plainte reçue en ce sens cette année. Dans la cour de récréation, les enfants jouent. Grâce aux demi-groupes, les enfants s'apaisent, il faut en tenir compte pour les années à venir.

**Questions APEMA :**

**1. Les cours de sport peuvent-ils être généralisés à toutes les classes ? Certains enfants n'ont pas la possibilité d'en faire à l'extérieur.**

Le protocole sanitaire limite fortement les activités réalisables en classe. L'équipe pédagogique est incitée à insuffler un peu d'EPS sur le temps de présence des élèves à l'école mais il faut lui laisser le temps de s'organiser.

**Questions Convergence et progrès :**

**1. Est-il possible d'avoir l'emploi du temps de la 1/2 journée du mercredi? Malheureusement certains parents la contestent en évoquant des activités sportives ou de l'art plastique alors qu'ils sont inquiets pour le niveau des enfants.**

L'organisation des apprentissages au cours de la demi-journée supplémentaire du mercredi matin diffère d'une classe à l'autre. Chaque enseignant peut choisir d'en faire une matinée différente des autres par les contenus d'apprentissages qui y sont dispensés ou de réorganiser les apprentissages sur la semaine compte tenu de ce temps supplémentaire afin de pouvoir insérer dans son emploi du temps des contenus moins abordés jusqu'ici (découverte du monde, EPS, Arts visuels, etc)

**2. ProxiRest n'a toujours pas remboursé les familles, une date est-elle prévue ?**

La société ProxiRest a encore été relancée à ce sujet dernièrement. Nous espérons qu'elle donnera suite rapidement. Monsieur Brunel a relancé ProxiRest qui a pris du retard du fait de la gestion de nombreux problèmes (RIB erroné, informations manquantes ...)

**3. Les classes de double niveau PS/MS rencontrent un grand succès pour les familles des enfants. Est-il prévu de garder ce système pour la prochaine rentrée? Les retours des familles sont très positifs.**

*Corps du CE*

**Date à retenir :**

Le 3ème Conseil d'école aura lieu le mardi 22 juin 2021

Il est 18h50, le conseil d'école est clos, madame LIBRE remercie l'ensemble de l'assemblée pour son écoute et sa participation.